

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2017 – 19h

=====

L'an deux mil dix-sept le dix février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LODENET Philippe, Maire.

Conseillers présents : M. THER Michel, Mme TANCHOUX Valérie, M. ROBICHEZ Yves, M. SERVERA Guy, Mme DECAUX Jeannine, Mme CZORNENKA Corinne, Mme LIZIER Céline, Mme AUGER Patricia, M. CASSEAUULT Michel, Mme QUERUT Jeanine, M. LOISEAU Patrick et M. GOUJON Bruno

Conseillers absents ayant donné pouvoir : Mme TRASSEBOT Dany, M. PILOU Fabrice, M. CHALOPIN Michel et Mme VAISALA Catherine.

Absents non excusés : M. BASSAÏSTEGUY Thierry et Mme LENORMAND Valérie

Secrétaire de séance : M. ROBICHEZ Yves

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 décembre 2016.

PARTICIPATION REPAS DES AINÉS 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le repas des Aînés a eu lieu le samedi 28 janvier 2017.

A ce propos, il précise la gratuité du repas pour les aînés ayant atteint l'âge de 70 ans.

Considérant que le prix du menu facturé par le traiteur « La P'tite Tablee » s'élève à 32.00 € tout compris.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le montant de la participation de 32.00 €, pour les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans dans l'année.

ACCUEIL DE LOISIRS – PARTICIPATION DES FAMILLES A LA SORTIE DE LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE ET AU BOWLING FACTORY POUR LES ADOLESCENTS

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs pendant les vacances de février 2017, une sortie est organisée à la cité des sciences et de l'industrie à Paris le jeudi 16 février 2017, et une sortie au bowling Factory à Saint Denis en Val le jeudi 23 février 2017, pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs et pour les adolescents de 11 à 12 ans.

Une participation financière sera demandée aux familles des adolescents pour la sortie organisée à la cité des sciences et de l'industrie et au bowling Factory, soit 15 € par famille.

Considérant, qu'il revient au Conseil Municipal de délibérer sur le montant de la participation des familles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le montant de la participation financière demandée aux familles des adolescents pour la sortie à la cité des sciences et de l'industrie et au bowling Factory, soit 15 €.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS DE LA CCL (Communauté de Communes des Loges)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Loges à 6 nouvelles communes, de nouvelles commissions sont créées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de nommer les titulaires et suppléants suivants aux différentes commissions de la CCL.

	Titulaire	Suppléant
Finances, développement, nouvelles technologies	Philippe LODENET	Valérie TANCHOUX
Services aux communes, groupement de commandes	Yves ROBICHEZ	Bruno GOUJON
Urbanisme, SCOT, PLUi, Cœur de villages	Patrick LOISEAU	Michel THER
Voiries	Guy SERVERA	Fabrice PILOU
Equipements (création, entretien, gestion des salles)	Michel THER	Patrick LOISEAU
Santé petite enfance, services à la population	Philippe LODENET	Corinne CZORNENKA
Aménagement du territoire (PLH, mobilité), Gens du voyage	Dany TRASSEBOT	Philippe LODENET
SPANC, GEMAPI, Eaux potables, Eaux usées, Eaux pluviales	Guy SERVERA	Michel CASSEAUULT
Tourisme, Communication (interne et externe), Culture	Valérie TANCHOUX	Céline LIZIER

BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 23 AVRIL ET DU 7 MAI 2017

Monsieur le Maire forme le bureau de vote des Elections Présidentielles du 23 avril et du 7 mai 2017.

QUESTION D'UNE CONSEILLERE

Madame Patricia AUGER, Conseillère, demande quand les réverbères en pannes seront réparés.

- Monsieur le Maire répond qu'une tournée de réparation va être effectuée par la Société ISI ELEC.

Compte tenu du coût de l'intervention avec la nacelle, la commune attend d'avoir plusieurs ampoules à changer pour optimiser les coûts.

INFORMATION

Madame Valérie TANCHOUX, Adjointe, informe que la soirée lecture a connu un beau succès avec 16 participants dans une ambiance très conviviale.